

L'AGEFI

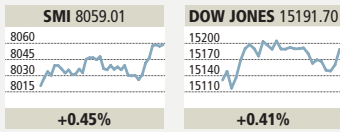
QUOTIDIEN DE L'AGENCE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE À GENÈVE

PARALYSIE ADMINISTRATIVE AUX ÉTATS-UNIS L'économie mondiale en manque de statistiques

PAGE 22



JA-PP/JOURNAL - CASE POSTALE 5031 - CH-1002 LAUSANNE



DONNÉES BANCAIRES PRIVÉES DIVULGUÉES

Profond malaise en Europe et en Suisse

PAGE 5

ÉLECTIONS AU CONSEIL D'ÉTAT (GENÈVE) Futur blocage déjà programmé

PAGE 8

CONTRAT-TYPE SECTORIEL DANS LE JURA Le salaire minimal à 3000 francs

PAGE 8

STEFAN BORGAS (EX-LONZA) À TEL-AVIV Modèle de construction d'imagerie

PAGE 5

LES VINS SUISSES SONT MENACÉS EN SUISSE Et condamnés à s'exporter

PAGE 2

LA PÉNURIE DE PERSONNEL QUALIFIÉ Persistante et très pénalisante

PAGE 7

RÉGULARISATIONS FISCALES AVEC LONDRES Recul sensible des déclarations

PAGE 5

LE CAS PHILIPP HILDEBRAND À ZÜRICH Condamnation pénale évitée

PAGE 5

La corrélation inversée de l'or



JOHN KAISER. De passage hier à Genève, l'expert en valeurs minières prévoit une corrélation positive entre l'or et la croissance économique globale lorsque la prospérité reviendra dans les pays développés et que la puissance relative des États-Unis diminuera (initiant une vraie transition vers un monde multipolaire). Un monde incertain dans lequel les banques centrales redeviendront acheteuses. **PAGE 11**

Nouvelles licences bancaires: il n'y en aura pas cette année

L'autorité de surveillance (Finma) semble plus restrictive et veut privilégier les opérateurs déjà existants.

SÉBASTIEN RUCHE

A trois mois du terme, aucune nouvelle licence bancaire n'a encore été accordée cette année en Suisse. Comme en 2011. Il y en eut pourtant quatre en 2012, huit en 2010, neuf en 2009 (en pleine crise financière).

Plus troublant encore: aucune banque étrangère - de pays émergents par exemple - ne s'est implantée en Suisse depuis 2008. Les dernières acquisitions importantes renvoient

à des acquéreurs suisses (UBP, Safra).

La Suisse ne démérite pourtant pas en termes d'image et de fondamentaux. S'agit-il d'un problème de politique plus restrictive d'octroi de licences de la part de l'autorité de surveillance (Finma)? Y compris en matière d'acquisition d'établissements suisses? Une petite banque voulait et pouvait être reprise récemment par des investisseurs privés d'un État émergent. La Finma s'y est opposée.

Les demandes d'autorisations ont été stables ces dernières années, précise toutefois l'institution (qui ne communique pas de chiffre à ce sujet ni ne confirme les vetos). Cette indication permet de relativiser a priori la thèse du désintérêt pour la place financière et ses banques. A la nuance près que le manque de visibilité sur l'environnement légal freine considérablement les transactions (L'Agefi du 25 septembre). On peut supposer qu'il en est de même des

implantations. En principe, la nationalité d'un demandeur de licence bancaire n'est pas un critère d'obtention de l'autorisation. Mais en période de turbulences, l'examen de la garantie d'une activité irréprochable semble plus approfondi.

A l'heure où la place financière cherche des relais de croissance, du côté du négoce du renminbi par exemple, la politique d'ouverture joue évidemment un rôle considérable. **SUITE PAGE 4**

DÉVELOPPEMENT TRANSFRONTALIER

La recherche va dissiper des malentendus

Débats hier au Locle sur l'importance des données statistiques pour accompagner l'ouverture des frontières.

Quel rôle peut avoir un observatoire statistique sur les réflexions et les décisions politiques d'une région? C'est en partie sur cette question que se sont penchés divers élus français et suisses, hier au Locle dans le cadre du forum de l'Observatoire Statistique Transfrontalier de l'Arc Jurassien (OSTAJ). Créé en 2005, l'institut a depuis lors réalisé de nombreuses études thématiques portant notamment sur l'horlogerie, les travailleurs frontaliers franc-com-

tois, les microtechniques ou, dernière en date, l'économie de l'Arc jurassien. «Ces études sont de véritables instruments de connaissance, déclare le conseiller régional de Franche-Comté, Joseph Parrenin. Elles permettent aux politiques de notre région de s'appuyer sur des données précieuses pour mener une réflexion de fond.» Pour le chef de projet au service de l'emploi du canton de Neuchâtel, Fabio Fiore, ces études apportent également des réponses objectives dans les débats politiques. «En démontrant que les différentiels de salaire en 2006 entre ressortissants français et suisses étaient minimes, l'OSTAJ a réussi à dissiper les craintes de dumping salarial.» **PAGE 6**

INVESTOR DAYS DU GROUPE NESTLÉ

Le profilage dans le secteur de la santé

C'est connu, mais pas encore vraiment intégré dans l'image: la nutrition figure aujourd'hui au centre des activités de Nestlé, qui a tenu hier et avant-hier à Vevey son séminaire pour investisseurs. Les différentes étapes du développement de Nestlé Nutrition ont été rappelées à cette occasion, avec plusieurs acquisitions décisives et la création de Nestlé Health Science et de Nestlé Institute of Health Sciences qui permettent au groupe d'agir en pionnier dans le domaine de la nutrition personnalisée fondée sur les sciences de la santé pour prévenir et gérer des pathologies. En plus de la position de chef de file au plan mondial dans la nutrition infantile. Ce leadership a aussi été renforcé par l'acquisition



LUIS CANTARELL. A la tête de l'importante division Nutrition.

de Wyeth Nutrition, qui réalise 85% des ventes dans les pays émergents.

Ce séminaire a aussi été l'occasion pour le président exécutif Paul Bulcke de répéter que toutes les options étaient ouvertes concernant la participation dans L'Oréal. **PAGE 3**

ÉDITORIAL CHRISTIAN AFFOLTER

Nouvelle humiliation nationale

Les annonces négatives se suivent et reflètent progressivement l'ampleur des dysfonctionnements dans la division impression de sécurité du très prestigieux groupe Orell Füssli à Zurich. Il est resté crédible jusqu'ici que les reports de la nouvelle série de billets de la Banque nationale relevaient essentiellement d'exigences techniques très élevées. Mais ce que l'opérateur en arts graphiques a dû annoncer hier (lire page 4) risque de relancer des doutes bien plus généraux. Que des billets (actuels) n'ayant pas encore traversé toutes les étapes de production aient pu disparaître reflète en tout cas un manque de contrôle interne flagrant. D'autant

plus que ce vol n'a été découvert que par la Serious Organised Crime Agency britannique, suite à la tentative de mettre en circulation les coupures dans un bureau de change à Londres. Les personnes arrêtées ont leur domicile en Suisse, ce qui rend très probable la piste de collaborateurs d'Orell Füssli. Il n'y a pas pire scénario imaginable pour une entreprise active dans un domaine où la sécurité joue un rôle capital. Qu'il s'agisse d'un acte de vengeance ou d'une simple tentative d'enrichissement, l'image de fiabilité sans faille des personnes impliquées dans le processus de production est brisée chez Orell Füssli. L'incident a déjà fait le tour du monde. Ce qui ris-

que d'être très sensible pour les clients internationaux qui, jusqu'ici, ont pu pallier quelque peu le surplus de capacités provoqué par les reports de la production pour la BNS. Seul l'établissement clair des responsabilités, no-

tamment en ce qui concerne l'ancien responsable de cette division Anton Gasteiger, et des démarches de renforcement de la sécurité et des contrôles internes crédibles permettront de rétablir la confiance. ■

L'essentiel pour vous, c'est le sur-mesure



La plateforme d'émission automatisée Vontobel deritrade® met à votre disposition plus de 800 sous-jacents afin d'individualiser votre produit

Vontobel, votre partenaire pour les produits structurés

Performance creates trust
www.derinet.ch



Conseil en gestion d'entreprise

www.eb-advisory.com

Membre de la Chambre fiduciaire CHAMBRE FIDUCIAIRE



9 771421 948007 3 0 4 0

Présence domestique renforcée en Allemagne

JULIUS BAER. Ouverture d'une huitième succursale, à Mannheim. Un milliard d'euros d'afflux net en huit mois outre-Rhin. Seuil de rentabilité durable d'ici fin 2014.

PIOTR KACZOR

Dans le sillage de l'afflux positif de fonds de la clientèle enregistré par Julius Bär en Allemagne au cours du premier semestre 2013, la banque de gestion privée zurichoise a annoncé mardi l'ouverture de sa huitième succursale dans ce pays, à savoir à Mannheim, soit dans une région à forte densité de population. A la faveur de la reprise d'une équipe d'une demi-douzaine de collaborateurs «car nous considérons depuis belle lurette le nord du Bade-Württemberg et le Palatinat comme un marché très lucratif», explique Heiko Schlag, le responsable de Julius

Bär Allemagne, dans la Frankfurter Allgemeine Zeitung. A la question de savoir si d'autres acquisitions de ce type sont prévues, le responsable répond «Mannheim ne doit pas être la dernière implantation de Julius Bär en Allemagne». Alors que la gestion privée onshore (clients desservis dans leur pays de domicile) en Allemagne constitue depuis une quinzaine d'années un terrain d'expansion très difficile pour les banques suisses, Julius Bär a confirmé son objectif d'y atteindre «une rentabilité durable d'ici la fin de l'année 2014». La banque estime par conséquent être en passe d'atteindre une taille critique dans ce pays. Depuis le début de l'année, elle y a d'ail-

leurs enregistré un afflux net de fonds de la clientèle de un milliard d'euros, soit une augmentation de 30% des actifs sous gestion et des effectifs. Ce qui porterait les actifs gérés en Allemagne à un peu plus de quatre milliards d'euros. A noter que selon les derniers chiffres disponibles, UBS gère dans ce pays quelque 25 milliards d'euros, par le biais d'une dizaine de succursales. Pour Credit Suisse, les avoirs gérés en Allemagne sur le mode onshore s'élevaient à plus de dix milliards et le groupe a réduit récemment le nombre de succursales de 13 à 9, suscitant des rumeurs de retrait ou de cession de cette activité. A cette question, le CEO Brady Dougan avait

répondu que la banque étudiait toutes les options. D'autant que le groupe avait annoncé simultanément un retrait échelonné d'une cinquantaine de petits pays dans la gestion transfrontalière (offshore). Pour le groupe Vontobel, le marché allemand représentait un volume sous gestion de 9 milliards de francs à la fin du premier semestre (y compris l'asset management), gérés en mode domestique (onshore) et transfrontalier (cross-border). Or malgré les efforts déployés, aucun de ces établissements ne peut affirmer gérer de manière rentable son pôle gestion privée (onshore) en Allemagne. Mais si tous ont quasi été, une fois au moins, près d'atteindre ce seuil. ■

SUITE DE LA PAGE UNE

L'absence de nouvelles licences bancaires

Outre l'examen des détenteurs de participations qualifiées (supérieures à 10%), la Finma fonde ses décisions sur l'existence d'une réciprocité avec le pays d'origine du demandeur et d'une surveillance équivalente. Sur ce dernier point, les pays européens, les Etats-Unis et quelques pays de l'OCDE sont considérés comme exerçant une surveillance équivalente à ce qui se pratique en Suisse.

Raoul Würigler, de l'Association des banques étrangères en Suisse, estime qu'il serait regrettable et préoccupant que la surveillance opérée dans certains pays émergents ne soit pas considérée comme équivalente par la Finma, alors que ce point ne semble pas poser de problèmes en Europe: «Pourquoi est-ce que des autorisations sont accordées à des banques chinoises ou latino-américaines à Londres, Paris ou Milan, mais pas en Suisse? On a l'impression d'une réticence, voire même d'une fermeture du marché suisse envers les pays émergents».

La question est d'autant plus pertinente que la place financière suisse ambitionne ouvertement de devenir un centre de négoce international pour le renminbi. Une ambition qui pourrait se heurter à la question de la réciprocité, selon lui: «La récente signature d'un accord de libre-échange avec la Chine montre qu'un dialogue est en cours pour renforcer les liens économiques entre les deux pays. Mais pour obtenir des résultats, comme une activité dans le négoce de la monnaie chinoise, la Suisse devra peut-être se montrer plus ouverte avec la Chine, notamment en accordant une présence locale à des

établissements chinois, s'ils le souhaitent. Sinon, la Chine risquerait d'aller chercher un autre partenaire».

Comme elle l'a souvent répétée, ce qui lui vaut régulièrement des critiques, la Finma n'a pas pour vocation à assurer la promotion de la place financière. Mais à surveiller son intégrité et sa sécurité. C'est ce qu'elle fait actuellement, peut-être avec davantage de précaution, estime Thomas Goossens, avocat spécialisé dans le secteur bancaire chez BCCC à Genève: «La Finma s'est toujours montrée rigoureuse dans l'examen du respect de la garantie d'une activité irréprochable par l'actionnariat «qualifié» des banques suisses.

Mais dans une période difficile comme celle que traverse actuellement la place financière, l'Autorité de surveillance se concentre peut-être encore davantage sur les acteurs existants, plutôt que chercher à accueillir de nouveaux acteurs susceptibles d'amener leurs lots de nouveaux problèmes potentiels». Ce qui ne signifie pas que la Finma abuse du pouvoir d'appréciation que lui confère la loi pour fermer le marché à de nouveaux entrants, nuance le spécialiste. Selon lui, la baisse du nombre d'acteurs bancaires en Suisse constatée depuis quelques années déjà «n'est pas le résultat d'un simple renforcement des exigences imposées par la Finma. Il s'agit plutôt de la somme d'une conjonction de facteurs complexes, parmi lesquels le renforcement de la réglementation bancaire au niveau mondial, le traitement des problématiques américaines ainsi que la réduction drastique des marges occupent une bonne place». (SR)

VITOL: exploration au Gabon

Dans un communiqué la compagnie texane, Harvest Natural Resources annonçait que sa filiale HNR Global Holding, actionnaire majoritaire de la licence CFP Dussafu Marin, située à Gamba, au large des côtes sud du Gabon, était entrée en négociation exclusive avec le groupe basé en Suisse Vitol pour la vente de sa part de 66,66% de la licence, contre un montant de 137 millions de dollars en cash. Le produit net de la transaction (après déduction des frais et taxes) est estimé à environ 123 millions de dollars. La date de la transaction était fixée à hier et fera l'objet d'ajustements convenus. La transaction est soumise à l'approbation du gouvernement gabonais et à celle des conseils d'administration des deux sociétés. Après la signature d'un contrat à long terme avec Gabon Oil Company (GOC) pour l'exportation de son pétrole début février, les activités de Vitol au Gabon continuent à prendre de l'ampleur.

Billets volés difficilement identifiables en circulation

O'RELL FÜSSLI. Des billets de 1000 francs pour un montant de 1,8 million de francs ont été dérobés en 2012.

La Banque nationale suisse (BNS) prévient hier que des billets de 1000 francs pour un montant total de 1,8 million de francs ont été dérobés à l'automne 2012 chez son fournisseur, Orell Füssli. Les coupures n'avaient pas encore passé la totalité des étapes de fabrication et ne sont que difficilement identifiables.

Au moment de leur disparition, les billets ne disposaient d'aucun numéro de série, mais il est possible que celui-ci ait été imprimé ultérieurement, prévient l'institut d'émission. Le nombre micro-perforé pourrait également faire défaut ou avoir été manipulé. En raison de l'enquête en cours et d'entente avec le Ministère public de la Confédération (MPC), la disparition des billets a été tenue secrète jusqu'à présent. Les détenteurs de coupures suspectes peuvent les faire authentifier auprès du Commissariat Fausse monnaie de l'Office fédéral de la police à Berne ou auprès de la BNS à Berne ou à Zurich. Les possesseurs de coupures non valables seront indemnisés par Orell Füssli via la banque centrale.

Dans un communiqué distinct, le producteur de billets de banque



MICHEL KUNZ. Le groupe reconnaît sa responsabilité et s'engage à renforcer ses précautions de sécurité.

précise que la Serious organised crime agency (SOCA) britannique avait informé début octobre 2012 le procureur général de la Confédération que des coupures

suspectes avaient été découvertes dans un bureau de change londonien. La société a dans la foulée procédé à des vérifications, qui lui ont permis d'établir le vol de grosses coupures en voie de production. Le groupe reconnaît sa responsabilité et s'engage à renforcer ses précautions de sécurité. Quelque 17 faux billets ont été retirés de la circulation ces deux dernières semaines.

La perte liée à ce vol a été intégrée dans l'avertissement sur résultat émis le 9 septembre dernier. La société zurichoise prévoit d'essayer une perte de l'ordre de 8 millions de francs

dans sa division impression de sécurité. Le résultat du groupe s'affichera aussi nettement en rouge.

Dans le cadre de cette affaire, une personne domiciliée en Suisse a été arrêtée à Londres et une autre à Zurich. La personne arrêtée en Angleterre a été condamnée définitivement à une peine de prison. Une de ses connaissances a été arrêtée le 2 avril à Zurich et libérée de la détention provisoire par le MPC le 14 juin. Les investigations contre les deux prévenus et d'éventuels complices se poursuivent, a précisé le ministère public. ■

La falsification ne vaut pas la peine

Les bandes criminelles n'ont rien à gagner de la falsification des billets de banque suisses, estime l'Office fédéral de la police (fedpol). Les standards de sécurité ainsi que l'étroitesse de l'espace monétaire helvétique en sont les principales raisons.

Les autorités saisissent principalement des faux billets fabriqués avec des moyens simples, comme des imprimantes couleur, écrit fedpol dans son dernier rapport annuel. Souvent, les saisies ne concernent pas vraiment des criminels, mais des personnes qui ont voulu faire une farce ou qui ont agi

de manière irréfléchie. En 2012, 4300 faux billets de banques ont été saisis, selon la statistique de la Banque nationale suisse (BNS). Il s'agit de quelque 600 de plus que l'année précédente. En moyenne, cela représente 12 faux billets sur un million de billets de banque, soit un taux relativement bas.

Selon fedpol, l'année passée, le montant de la fausse monnaie découverte était de 550.000 francs, contre 440.000 un an plus tôt. Cette hausse s'explique par la multiplication des faux billets de 200 et 1000 francs. — (ats)

La perte est surtout due aux correctifs de valeur

IMZ. La producteur de métaux précieux affiche une perte nette de 11,2 millions de dollars.

Le producteur de métaux précieux International Minerals (IMZ) a glissé dans les chiffres rouges sur l'exercice décalé 2012/13, clos fin juin. Il affiche une perte nette de 11,2 millions de dollars, contre un bénéfice de 4,8 millions un an auparavant.

La perte est due principalement à des correctifs de valeur et une augmentation des coûts liés à l'abandon d'activités en Equateur de 23,8 millions de dollars, ainsi qu'à

des charges totales de 8,4 millions, dont 1,9 million de correctifs de valeur pour des zones d'exploration, selon IMZ.

La production de la mine de Pallancata s'est établie à 7,4 millions d'onces d'argent, contre 8,2 millions sur l'exercice précédent, et à 28.322 onces d'or, contre 29.689 onces en 2011/2012. La baisse de production s'explique par la qualité du minerai exploité, moins riche en teneur.

En 2013/14, IMZ prévoit, en collaboration avec Hochschild, d'extraire environ 7,4 millions d'onces d'argent et 26.000 onces d'or dans la mine de Pallancata. Le groupe entend accroître sa rentabilité en réduisant ses dépen-

ses d'exploitation et d'investissement, et en augmentant ses ressources minières et ses réserves. Il veut également prolonger la durée d'exploitation de la mine. Actuellement, la durée d'exploitation est estimée à environ 3,5 ans sur la base des réserves établies. IMZ prévoit de plus de pousser le projet de production d'argent et d'or d'Immaculada et de commencer la production au courant du deuxième semestre 2014. En matière d'acquisitions, il gardera un oeil attentif sur les opportunités stratégiques, que ce soit pour les zones d'exploitation ou les sociétés, dans des pays d'Amérique du Nord, du Sud ou centrale à faible risque politique. ■

BONHÔTE: campagne de soutien sportif

La Banque Bonhôte & Cie, basée à Neuchâtel, a annoncé hier l'ouverture d'une nouvelle campagne de candidature pour la relève sportive. Les prétendants doivent être âgés de 15 à 25 ans et avoir déjà obtenu des résultats au niveau national ou international. En plus d'un soutien annuel de 2000 à 10.000 francs, les bénéficiaires se verront mettre à leur disposition la vitrine de communication de la banque ainsi qu'un accompagnement personnalisé à l'image de la Banque Bonhôte.

OTI ENERGY: les ventes en hausse

La société de participation OTI Energy a réalisé un chiffre d'affaires de 1,58 million de francs au 1^{er} semestre 2013. Les ventes de certificats écologiques ont rapporté 927.000 francs et celles d'énergie 654.000 francs. Au 1^{er} semestre 2012, le chiffre d'affaires n'avait atteint que 0,17 million de francs.